



**Proconseil Office de conseil viticole**  
Jordils 3 - CP 1080 • 1001 Lausanne  
021 614 24 31  
Email : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)  
Site web : [www.prometerre.ch](http://www.prometerre.ch)

**Laboratoire cantonal d'œnologie**  
Direction générale de l'agriculture, de la viticulture  
et des affaires vétérinaires (DGAV)  
Avenue de Marcelin 29 • 1110 Morges  
079 941 09 18  
Email : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)



## VITICULTURE / OENOLOGIE

### BULLETIN D'INFORMATION N°23 du 20 août 2024

**Météo et phénologie** : la véraison se termine et la maturation est en cours dans la plupart du vignoble.

***Drosophila suzukii*** : le suivi des pontes a démarré sur des parcelles extrêmement sensibles. Il est trop tôt pour un traitement au kaolin.

**Semis d'automne** : la période de semis idéale approche, le point sur les différentes options.

**Azote assimilable** : effectuez quelques analyses dans vos parcelles et intervenez si nécessaire.

### Météo et phénologie



Figure 1: véraison en cours. Proconseil, La Côte, 19/08/2024.

Les suivis de maturation effectués par le canton vont probablement débuter la semaine du 2 septembre.

**RAPPEL** : la plupart des fongicides sont maintenant interdits depuis la mi-août. Seuls les produits cupriques peuvent encore être utilisés jusqu'à fin août. Si vous avez un doute concernant un produit, vous pouvez consulter les informations en ligne sur l'[index phyto de l'OSAV](#).

Il est conseillé d'assurer la protection du feuillage des jeunes vignes en particulier pour permettre le bon déroulement de la mise en réserve en automne.

Précipitations et températures moyennes du 8 au 18 août 2024. Réseau de stations Agrometeo.

Région (nb de stations)	Pluies (mm)	Temp. moy. (°C)
La Côte (7)	14 à 56	23.4
Lavaux (6)	62 à 97	23.5
Chablais (5)	35 à 58	23.0
Orbe-Bonvillars (4)	10 à 54	23.2
Vully (1)	102	23.4

Les précipitations du week-end ont été localement très importantes, notamment à Chardonne, Saint-Saphorin et Praz où 70 litres sont tombés entre samedi et dimanche. Cela a été bénéfique à certaines vignes qui montraient déjà des symptômes de stress hydrique dans des secteurs particulièrement séchards.

Les températures ont fortement baissé depuis ce week-end mais devraient remonter progressivement cette semaine pour atteindre à nouveau les 30°C dès vendredi. Quelques averses sont possibles mercredi matin et des précipitations plus conséquentes sont attendues ce week-end.

### *Drosophila suzukii*

Les pontes peuvent être observées à la binoculaire avant les perforations qui occasionnent les dégâts (sortie de larves).



*Tubes respiratoires d'œufs de Drosophila suzukii, capables de pondre dans des baies saines grâce à leur ovipositeur cranté.*



*Tubes respiratoires d'œufs de drosophiles locales, observés dans une baie déjà blessée par d'autres insectes ou oiseaux.*

Les premiers relevés ont été effectués hier sur des cépages particulièrement sensibles. Les résultats sont

directement disponibles sur [agrometeo.ch](http://agrometeo.ch). Pour l'heure, dans ces parcelles caractérisées comme « extrêmement sensibles », seules quelques pontes ont été observées. Il n'y a donc pas lieu d'envisager une application de kaolin à l'heure actuelle, ormis dans les parcelles très précoces, déjà attaquées par divers insectes et oiseaux.

L'application de kaolin présente un effet immédiat sur les parcelles (asséchant et répulsif). Que ce soit pour vos cépages sensibles ou attaqués de manière occasionnelle, attendez les premières observations de pontes dans des situations similaires pour une application. Les interventions trop rapides doivent souvent être renouvelées car la protection diminue au fil des précipitations et la pression augmente à l'approche des vendanges.



Pour rappel, une subvention parcellaire pour la mise en place de filets anti-insectes (mailles  $\leq 1.7$  mm) existe dans le Plan Phyto Vaudois depuis 2024 et sera reconduite en 2025. Son montant est de CHF 5'000 max par exploitation et dépend également de l'écartement des rangs. Davantage d'informations sont disponibles sur la [page dédiée](#). L'inscription à cette mesure est à réaliser en mars, lors du recensement.

## Semis d'automne

Les diverses expériences de semis dans le vignoble désignent le début de la période automnale comme le moment le plus propice pour la réussite du semis. Cette affirmation n'étant valable que si les conditions météorologiques qui suivent le semis sont suffisamment pourvues en eau pour assurer la germination des graines.

### Espèces basses

Le semis d'espèces « basses » peut permettre d'optimiser les travaux d'entretien du sol durant les années successives. Ces espèces peuvent s'implanter dans l'interrang ou dans le cavaillon selon les objectifs choisis. Les différentes espèces qui pourraient être implantées ne sont pas toutes semblables vis-à-vis de la consommation en eau durant la saison. Le brome des toits ou l'orpin blanc seront probablement parmi les espèces les moins concurrentielles durant l'été.



Figure 2: développement de brome des toits en tout début de saison sur les talus de vignes en terrasses.



Pour rappel, une mesure d'aide à la mise en place d'enherbement sous le rang de vigne, avec certaines espèces éligibles, existe dans le Plan Phyto Vaudois depuis 2024 et sera reconduite en 2025. Son montant varie selon l'écartement des rangs (CHF 1'000.- ou 1'500.- par hectare). Davantage d'informations sont disponibles sur la [page dédiée](#). L'inscription à cette mesure est à réaliser en mars, lors du recensement.

Pour en savoir plus sur les différentes espèces et pratiques, un [guide des solutions sans herbicides](#) pour la gestion des vignes en pente, rédigé par Proconseil, est disponible en ligne depuis janvier.

### Engrais verts

Là aussi, la période optimale pour effectuer des semis de couverts végétaux temporaires (ou engrais verts) dans vos parcelles approche (courant septembre). Cette technique peut se révéler intéressante pour limiter la concurrence de l'enherbement au printemps prochain grâce au paillage formé suite à leur destruction par roulage. Selon les espèces implantées, ces couverts permettent également d'apporter des éléments nutritifs (l'azote est généralement recherché) et de la matière organique.

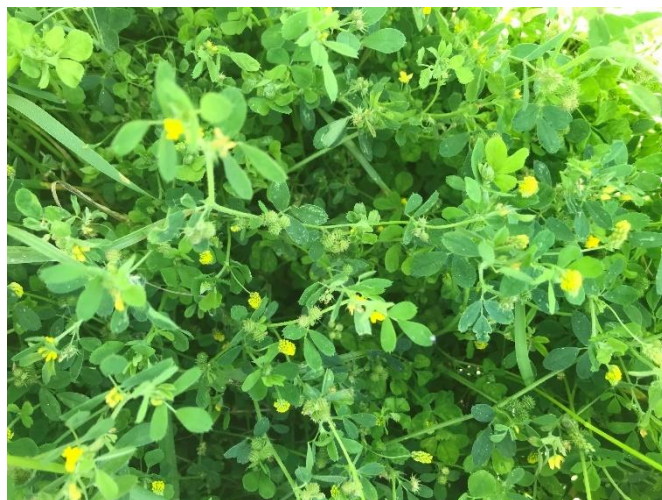


Figure 3: luzerne lupuline. Introduite dans les mélanges, cette légumineuse peut apporter de l'azote grâce à sa capacité à fixer l'azote atmosphérique dans ses nodosités racinaires.

Si les mélanges contiennent une ou plusieurs espèces « relais », c'est-à-dire des espèces pluriannuelles ou pérennes, comme par exemple le trèfle incarnat, ils deviennent également utiles pour orienter la composition du futur couvert en encourageant l'implantation d'espèces particulièrement recherchées dans les parcelles.



Figure 4: exemple de couvert temporaire riche en trèfle incarnat et phacélie.

Des mélanges sont disponibles sur le marché et peuvent être implantés en semis direct ou après un travail du sol. Le semis direct est déconseillé dans un enherbement permanent en place depuis plusieurs années, car il gênera la bonne levée du semis.

Exemple du mélange UFA Viti Fit automne :

Composition du mélange	
Chou de chine	Crucifère
Seigle	Graminée
Pois d'automne	Légumineuse
Trèfle incarnat	Légumineuse
Féverolle	Légumineuse

Attention, cette pratique n'est pas autorisée pour des parcelles inscrites en surfaces de promotion de la biodiversité (ou surfaces de compensation écologique) du vignoble, les SVBN. Elle est cependant possible dans le cas de la contribution fédérale au système de production « couverture appropriée du sol ».

En cas de travail préparatoire du sol en amont du semis, il est préférable de travailler de façon superficielle (5 cm maximum) afin de détruire l'enherbement en place et ses racines, tout en limitant les impacts négatifs sur la structure du sol.



Pour en savoir plus sur les caractéristiques des principales espèces utilisées pour ces couverts, consultez les [fiches pratiques](#) élaborées par la maison des vins de Gaillac, l'IFV et la chambre d'agriculture du Tarn.

## Indice formol

Dans le cas de vignes carencées en azote et dont la fermentescibilité des moûts peut être remise en cause (spécialement pour les cépages blancs), des alternatives agronomiques, évitant le recours aux intrants existents. La limitation de la concurrence générée par l'enherbement permet en effet souvent d'augmenter significativement les indices de formol dans les moûts. L'efficacité de ces interventions est intimement liée aux conditions météorologiques durant la maturation.

Si des carences persistent malgré l'optimisation de l'itinéraire technique, la pulvérisation d'urée sur le feuillage à la véraison permet également d'augmenter la concentration en azote assimilable dans les moûts. [Lien vers une publication d'Agroscope \(fumure azotée en viticulture: influence de la période d'application\)](#)

## Master lien faune et filets de protection

Un projet de recherche de l'université de Berne est en cours sur une quarantaine de sites répartis sur le Chablais vaudois ainsi que sur l'ensemble du vignoble valaisan, d'août à octobre 2024 (probablement reconduit en 2025). Il concerne l'étude des relations entre le type d'installation de filets de protection, leur mise en place et entretien et leurs impacts sur la faune (oiseaux et petite faune terrestre) et la récolte. Il pourrait permettre d'identifier les pratiques les plus dangereuses pour la faune.

## Agenda

Les 21, 22, 28 ou 29 septembre :

**au cœur  
des  
vendanges**

Swiss Wine Promotion (SWP), l'organe de promotion national des vins suisses, encourage les vigneron·ne·s à

partager leur passion et leurs connaissances avec des visiteurs intéressés en les initiant aux vendanges. Pour plus d'informations sur l'événement et éventuellement inscrire votre domaine, rendez-vous sur le site dédié :

<https://aucoeurdesvendanges.ch/>

### Auteurs :

Florian Favre, Axel Jaquerod, Estelle Pouvreau et David Rojard  
Philippe Meyer, œnologue cantonal

**Remarque :** L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité des auteurs. Pour tous les produits utilisés, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Questions en lien avec la viticulture : [viticulture@prometerre.ch](mailto:viticulture@prometerre.ch)

Questions en lien avec l'œnologie : [philippe.meyer@vd.ch](mailto:philippe.meyer@vd.ch)